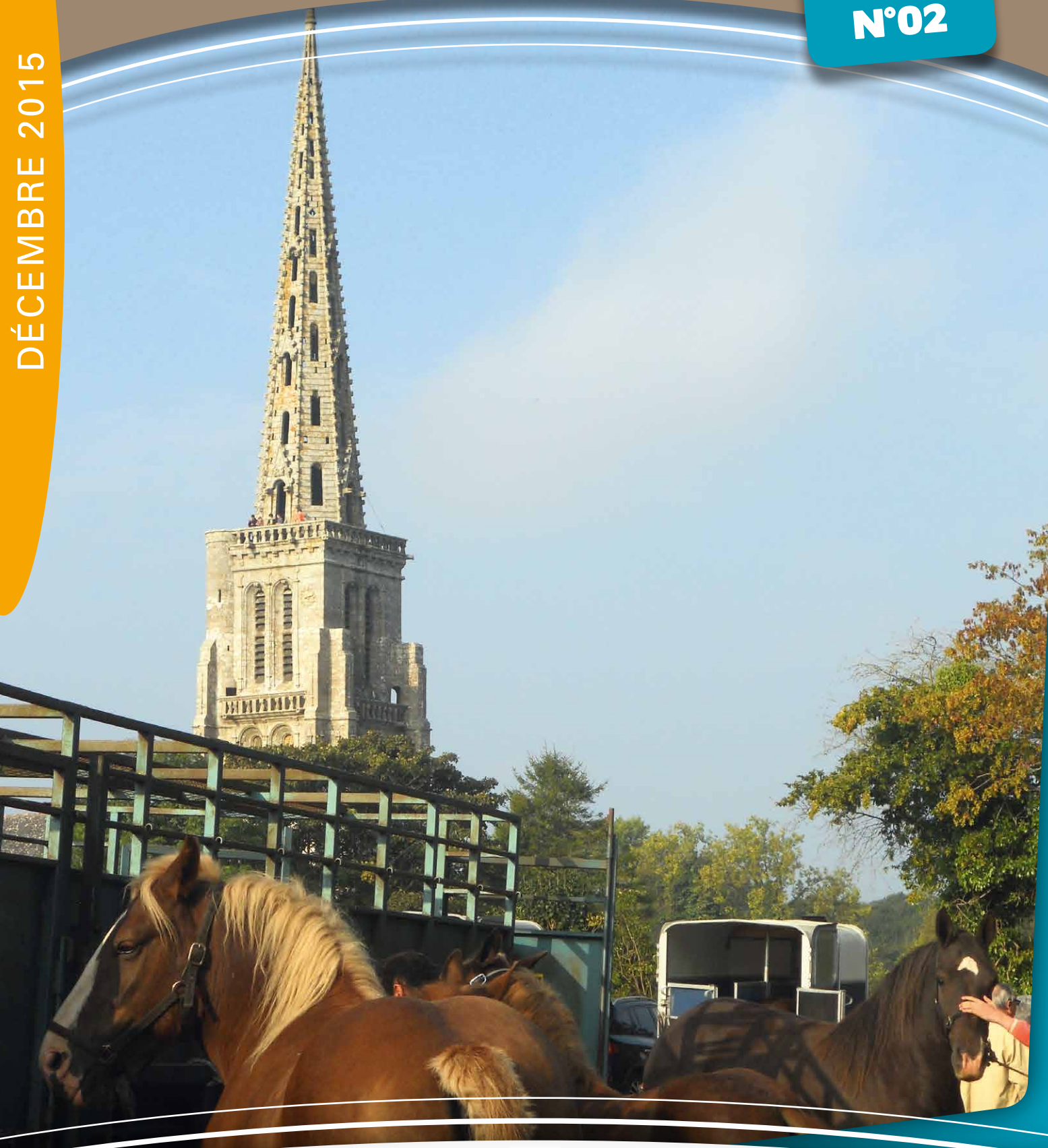


Bulletin d'informations **communales**

N°02

DÉCEMBRE 2015



Bulat  Pesticivien

Mairie

3 Porz an Ti Kêr - 22160 Bulat-Pestivien

Tél. 02 96 45 72 00

mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr

Horaires de la mairie

Du Lundi au Jeudi : 9h – 12h30
et 14h – 17h30
Le Vendredi : 9h – 12h30 et 14h
– 16h30

Inventaire des zones humides

La réalisation de l'inventaire des zones humides a été confiée au SAGE Baie de Lannion et sera effectuée en milieu d'année 2016. Mr Toupin Jean-Claude, 1er adjoint, pilotera ce projet. La démarche prévoit une désignation et un rassemblement d'un groupe communal « milieux aquatiques » composé d'au moins 6 personnes. Vous pourrez consulter ce dossier à la mairie.



ETAT-CIVIL 2015 (au 15 décembre 2015)

NAISSANCES

- Lylian VILVORDER, Loguellou,
- Koulm Maeoc GUILLOIS LE DISSEZ, Le Coldu



MARIAGE

- Timothée LE BOUR et Anne-Lise LE BRIGANT



DECES

- Emile GOURRIER, Keraotrevezen, 81 ans
- Hélène QUEMENER (THE-PAULT), Derlac'h, 81 ans
- Terence, Christopher, Kim JOYCE, Hent Lein Garzh, 59 ans
- Yvonne, Marie LE MOIGNE (LE VINCENT), Derlac'h, 86 ans
- Marie MAZEO (LE VERGE), Bourg, 98 ans
- Noël ROPARS, Coz Caraës, 87 ans
- Yvette LE DILAVREC, Kernavannet, 77 ans

Elagage des arbres et des plantations

Par délibération du 26 Février 2015 Madame le Maire rappelait que les chaussées couvertes par les arbres se dégradent très rapidement et que le défaut d'élagage des arbres et des plantations appartenant aux riverains de la voie publique peut gêner ou interrompre le service des télécommunications ou de distribution électrique, par frottement des branches sur les câbles téléphoniques ou électriques. Le service technique de la Communauté de Communes de Callac Argoat a également signalé des difficultés d'accès pour le camion de ramassage des ordures ménagères, du fait de branches basses en bordure des voies communales. Les propriétaires des plantations concernées sont invités à réaliser ou à faire réaliser les travaux d'élagage nécessaires pour éviter de compromettre ces services.



Parcours de citoyenneté, recensement obligatoire des jeunes

Tous les Français (garçons et filles) ont l'obligation de se faire recenser, à la Mairie de leur domicile, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. En 2016, nous recenserons les jeunes nés en 2000.



Mot du maire



Bonjour à toutes et à tous,
L'année 2015 a été une année mouvementée, cependant la lecture de notre bulletin vous permettra d'apprécier les richesses de notre commune et le dynamisme de notre milieu associatif.

Dans un contexte où le plan national de réduction des déficits publics prévoit une baisse des dotations accordées aux communes, les choix sur les actions et les investissements mais également sur la gestion courante de notre commune seront impactés. Pour autant, nous devons rester mobilisés pour poursuivre nos engagements. Travailler sérieusement reste le maître mot de l'ensemble du conseil municipal.

Les dotations étant également liées à la démographie, mon inquiétude pour l'avenir provient surtout de la baisse de la population. Cependant, ceux qui habitent à Bulat sont heureux d'y vivre, y trouvent une richesse sur le plan humain, une qualité de vie. C'est cet attachement à notre village qui nous unit, nous rassemble tout au long de l'année et contribue à la réussite de toutes nos manifestations.

J'en profite pour remercier chaleureusement les Présidents et les bénévoles de nos associations. Prendre le temps de donner son temps : voilà ce qui fait de vous des personnes essentielles dans notre société.

J'adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui œuvrent pour la vie de la commune, les élus, les agents, les membres des commissions communales.

En ce qui concerne la réforme territoriale, les élus ont refusé le projet de fusion entre Kreiz-Breizh et Callac-Argoat, affirmant leur volonté de rejoindre une EPCI départementale et de se rapprocher de Guingamp Communauté pour former une communauté d'agglomération. Les communes de St Servais, St Nicodème et Maël-Pestivien ont choisi la même option alors que les autres communes du canton souhaitent rejoindre Poher Communauté. La décision qui est entre les mains du Préfet, engagera l'avenir de notre territoire.

La France et ses valeurs républicaines ont été meurtries par les actes terroristes qui l'ont touchée dans les attentats islamistes du mois de janvier et du 13 novembre dernier. Le retentissement de ces événements a été considérable aussi bien en France qu'à l'étranger. Saluons le courage et l'efficacité des services de sécurité ! La France doit rester un pays où il fait bon vivre.

Je tiens à vous encourager à être les garants de ces valeurs qui font notre République : Liberté, Egalité, Fraternité. Soyons bienveillants. Soyons tolérants. Soyons vigilants.

Je souhaite que chacun puisse s'épanouir au sein de notre commune sans peur. Avec l'ensemble de la municipalité, j'adresse à tous les habitants, à nos jeunes, mes vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de bonheur ! Que l'année 2016 soit pleine d'espoir et de projets, heureuse et paisible pour vous tous.

Bloavezh mad !

Yvette Le Bars, Maire de Bulat-Pestivien

Sommaire

Budget 2014	P. 04
Vie de la commune	P. 05
Un peu d'histoire	P. 08
Vie des associations	P. 10
Nouvelle activité	P. 16
Revue de presse	P. 16

Infos

La traditionnelle cérémonie des vœux sera remplacée par une réception lors de l'inauguration de la mairie au Printemps.

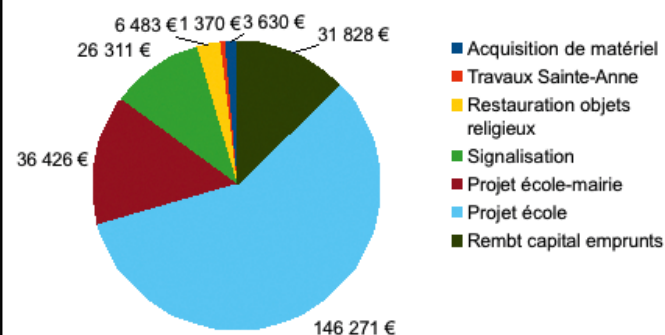
Calendrier des fêtes

- Dimanche 7 février** - Pardon de Saint Blaise
- Samedi 13 février** - Soirée crêpes (*ES Pestivien*)
- Samedi 28 mai** - Rando gourmande (*Amicale Laique*)
- Samedi 2 juillet** - Journée des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne
- Samedi en juillet** - Repas moules-frites (*Comité des Fêtes*)
- Dimanche 7 août** - Pardon de Sainte Anne (*Ass. Amis de Sainte Anne*)
- Samedi 14 août** - Soirée crêpes (*Amicale des Retraités*)
- Samedi 10 septembre** - Concours de boules (*Comité des Fêtes*)
- Dimanche 11 septembre** - Repas rôti-frites (*Comité des Fêtes*)
- Lundi 12 septembre** - Foire aux chevaux – Repas (*Comité des Fêtes*)
- Samedi 26 novembre** - Repas rôti-frites (*Amicale Laique*)
- Dimanche 18 décembre** - Marché de Noël (*Amicale Laique*)

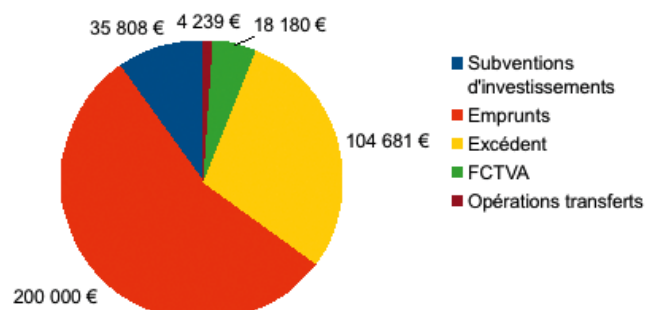
Les vide greniers continuent chaque 3^{ème} dimanche du mois, un rendez-vous convivial est organisé par l'association Primrose Lane.

Budget 2014

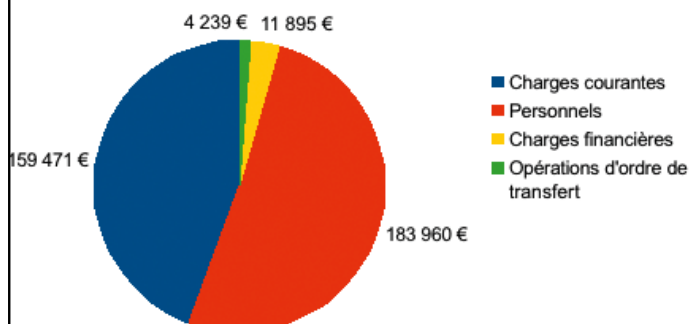
Dépenses d'investissement



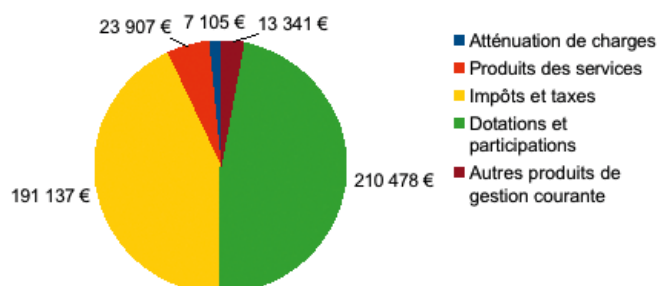
Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Variscan Mines

Le Conseil Municipal a discuté à différentes reprises du projet minier et même si sa position est sans valeur officielle, il s'est prononcé comme suit :

- 6 abstentions
- 2 avis favorables
- 3 avis défavorables

JORF n°0222 du 25 septembre 2015
page 17073 - texte n° 23

Arrêté du 14 septembre 2015 accordant un permis exclusif de recherches de mines de tungstène, molybdène, cuivre, zinc, plomb, étain, or, argent et substances connexes dit « permis de Loc-Envel » à la société Variscan Mines, dans le département des Côtes-d'Armor

NOR : E1NL1518589A

ELI : <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrrete/2015/9/14/E1NL1518589A/jo/texte>

Par arrêté du ministre de l'économie, de

l'industrie et du numérique en date du 14 septembre 2015, le permis exclusif de recherches de mines de tungstène, molybdène, cuivre, zinc, plomb, étain, or, argent et substances connexes dit « permis de Loc-Envel », d'une superficie d'environ 336 km², portant sur les territoires des communes de Belle-Isle-en-Terre, Bourbriac, Bulat-Plestivien, Calanhel, Callac, Coadout, Grâce, Gurunhuel, La Chapelle-Neuve, Loc-Envel, Loguivy-Plougras, Lohuec, Louargat, Maël-Plestivien, Moustéru, Péderneac, Plésidy, Plougonver, Ploumagoar, Plounevez-Moëdec, Plourac'h, Pont-Melvez, Saint-Adrien, Saint-Péver et Tréglamus, est octroyé à la société Variscan Mines pour une durée de cinq ans à compter de la publication du présent extrait au Journal officiel de la République française, compte tenu de l'engagement financier minimal de 11,8 millions d'euros.

Conformément à la carte au 1/100 000 annexée au présent arrêté⁽¹⁾, le périmètre

du permis exclusif de recherches dit « permis de Loc-Envel » est constitué par un polygone à côtés rectilignes dont les sommets sont définis par les coordonnées suivantes (système Lambert 93) :

SOMMETS	X (LONGITUDES)	Y (LATITUDES)
A	250 384	6 840 444
B	249 569	6 833 830
C	217 246	6 834 233
D	217 526	6 839 542
E	234 805	6 848 659

(1) L'arrêté intégral et la carte peuvent être consultés à la direction de l'eau et de la biodiversité, sous-direction de la protection et de la gestion des ressources en eau et minérales, bureau de la gestion et de la législation des ressources minérales non énergétiques, tour Séquoia, 92055 La Défense Cedex, ainsi que dans les bureaux de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne, L'Armorique, 10, rue Maurice-Fabre, CS 96515, 35065 Rennes Cedex 2.

Vie de la commune



La rentrée, septembre 2015

L'école

Cette année l'école communale compte 51 élèves répartis en 3 classes.

3 enseignants y font classe dont la Directrice, Maëla Goareguer qui s'occupe de la classe bilingue du CE1 au CM2. Deux nouveaux

maîtres sont arrivés cette année 2015-2016.

Renaud Le Roux qui enseigne en maternelle bilingue, mais également en CP bilingue.

Mme Pozzi Aurélie qui enseigne en classe monolingue du CP au CM2.

L'activité piscine est un moment que les enfants apprécient particulièrement, ils auront en 2015-2016, 11 séances à la piscine de Guingamp.

Les TAP – Temps d'activités périscolaires

En ce début d'année 2015 des intervenants extérieurs et des habitants de la commune ont proposé aux enfants des séances sur différentes thématiques comme le sport, la danse et expression corporelle, la flûte...

Pour la deuxième année consécutive, la commune propose aux élèves du CP au CM2 des activités périscolaires diverses.

Du 1er Septembre au 16 Octobre 2015 les enfants ont réalisé des maquettes pédagogiques et ont été initiés à l'art de l'écriture, les mardi et jeudi de chaque semaine.

Du 2 Novembre au 18 Décembre 2015, les enfants ont pu découvrir le chant à danser en langue Galèse, les lundi et mardi.

Laure Guillerm et Caroline Le Milbeau, ATSEM à l'école, ont complété les séances de TAP en proposant diverses activités (sport, arts créatifs, ...).



Travaux et voirie

Abords de l'église et cimetière

Est prévue la création d'allées en sable stabilisé à la chaux pour améliorer l'accessibilité à l'Eglise et dans le cimetière. Un parking en « terre-pierre » devant le Monuments aux Morts et l'aménagement d'engazonnement en périphérie de l'Eglise sont également envisagés car ces travaux valoriseront le patrimoine et limiteront le désherbage. A ce titre une demande de subvention par les fonds de territoire va être instruite à hauteur de 70 %.

L'église

- Qualifoudre

La mise en conformité de l'installation de protection contre la foudre a été réalisée par l'entreprise Art Camp de Pommeret en Septembre 2015 pour un montant de 4 176 € TTC.

- Lutrin

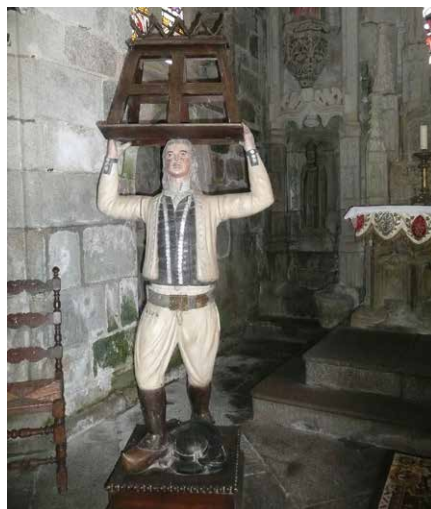
La restauration du lutrin de l'église paroissiale et la sécurisation de trois statues sont en cours de réalisation. Suite à la visite de Christine Jablonski, conservatrice des Monuments historiques et de Céline Robert, conservatrice des Antiquités et objets d'art des Côtes d'Armor, le 21 mai dernier, des préconisations pour les travaux avaient été présentées.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a décidé d'attribuer les travaux à Mme Marie Gouret de l'Atelier de Conservation Restauration Polychromie (ACR-Polychromie) situé 5 Rue de Maillé – 49120 CHEMILLE.

Le montant hors taxes des travaux s'élève à 3 335 € (2 385 € pour la restauration du lutrin et 950 € pour la sécurisation des trois statues) soit un montant total de 4 002 €.

Des subventions ont été attribuées par la DRAC, le Conseil Régional et le Département. Madame le Maire a également sollicité l'association Kleier Bulad qui l'a assuré de participer au financement.

La commune ne supportera donc aucune charge financière pour ce projet.



Travaux mairie

Dès début Janvier l'accueil de la mairie sera transféré dans les nouveaux locaux.

Les travaux engagés n'ont pas été réalisés en totalité : ravalement, espaces verts, nettoyage, menuiseries intérieures. Ces économies nous ont permis d'acheter le mobilier et de continuer l'investissement en réalisant une course pour rendre la salle des associations et la mairie actuelle accessibles. Nous avons obtenu une aide financière du Département, pour un montant de 28 920 € au titre de la modification du Contrat de Territoire pour la réalisation de ce nouveau projet, pour lequel nous attendons l'accord des Bâtiments de France.

Nous avons l'intention d'associer la population à l'inauguration de ces travaux au Printemps.

Voirie

Des travaux d'enrobés ont été fait sur la VC - Rest ar Varc'h vers Le Cosquer et sur la VC - Derlac'h vers Pont-Melvez pour un coût global de 18 000 € HT. Des opérations ponctuelles d'entretien dont du point à temps, curage des fossés et accotements ont été également réalisées.

La route de Gwerizouarn prévue au programme 2015 a été reportée à cause de travaux nécessaires sur le réseau d'eau potable en bordure de cette route. Elle sera donc inscrite au programme voirie de 2016. Les élus détermineront les autres voies communales prioritaires en enrobé en fonction du budget disponible ainsi que les travaux d'entretien de l'ensemble du réseau.

Le pays COB vient d'être élu territoire à énergie positive, nous suivons de près les travaux et les projets de cette filière pour proposer une solution pour l'entretien des haies bocagères surplombant la voirie. Dans l'immédiat nous faisons appel à la citoyenneté des propriétaires dont la responsabilité peut être engagée en cas de problème, pour entretenir les talus au dessus des voies communales.

Le bourg

Un radar pédagogique a été installé et des comptages ont été réalisés par la DDTM durant le mois d'avril 2015.

Cette campagne de comptage réalisée en entrée d'agglomération révèle des vitesses relativement élevées notamment sur la RD50.

Afin de modérer les vitesses et d'améliorer la sécurité des plus vulnérables (piétons, cyclistes...) il semble important d'établir des pistes de réflexion sur la sécurité routière.

Lotissement communal

Une première habitation est achevée et 4 lots sont encore disponibles.

Une réunion de chantier a eu lieu le lundi 20 juillet 2015 sur l'aménagement du lotissement et le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de solder le chantier dans l'état étant donné qu'il est préférable d'attendre que tous les lots soient attribués pour terminer les travaux d'aménagement.

Malgré la signalisation, une annonce Internet et une annonce chez le notaire nous n'avons aucune autre réservation.

Le cimetière COMMUNAL

Depuis le début de l'année 2015 et suite au dépôt d'affichettes informatives sur 137 tombes dans le cimetière communal, 52 concessions ont été achetées pour un montant total de 7 014 €. Une dizaine de familles ont décidé de céder leur emplacement à la commune. La commune de Bulat-Pestivien a également fait l'acquisition d'un caveau pour un montant de 1 200 €, près de la fon-

taine, appartenant à la famille Le Contelec, pour servir d'ossuaire communal.

Les personnes souhaitant céder leur emplacement à la commune pourront ainsi décider d'une ré-inhumation dans une tombe familiale ou choisir de déposer les reliques dans l'ossuaire communal. Les services municipaux tiendront un registre des personnes dont les reliques ont été déposées dans l'ossuaire.

Un règlement du cimetière sera réalisé prochainement.

Des vols étant régulièrement signalés sur des tombes, nous avons demandé aux Bâtiments de France d'étudier la possibilité de remettre un portail à l'entrée principale.

Années	Années		Nombre de concessions achetées		Total
	3.75 m ²	5 m ²	3.75 m ²	5 m ²	
10 ans	51 €	77 €	9		459 €
20 ans	102 €	153 €	5		510 €
30 ans	153 €	230 €	35	3	6 045 €
Total			52		7 014 €



Le camping

Le camping reste ouvert pour la somme modique de : 3 € / jour / campeur.

Nous avons enregistré une fréquentation modeste mais qui a satisfait les campeurs.

Nos Commerces

CAFE LE VERGE
BAR TABAC



Café Le Verge
il s'appelle désormais
Ti Mammig, Café « Me zud coz »
Tél. 02 96 45 73 10

Vide Grenier et Petit Marché Boot Sale & Market



Les Vide Greniers et petit marché qui ont lieu tous les 3^{ème} dimanche sur la grande place de Bulat, ont connu un très beau succès en 2015. Pendant les douze événements de l'année, la manifestation a attiré plus d'un millier d'exposants et un public nombreux et fidèle.

L'association a décidé de remettre les douze dates en 2016, toujours sur le troisième Dimanche de chaque mois.

Pratique :

Dimanche 17 janvier
Dimanche 21 février
Dimanche 20 mars
Dimanche 17 avril
Dimanche 15 mai
Dimanche 19 juin
Dimanche 17 juillet
Dimanche 21 août
Dimanche 18 septembre
Dimanche 16 octobre
Dimanche 20 novembre
Dimanche 18 décembre

Matin 9h-13h30

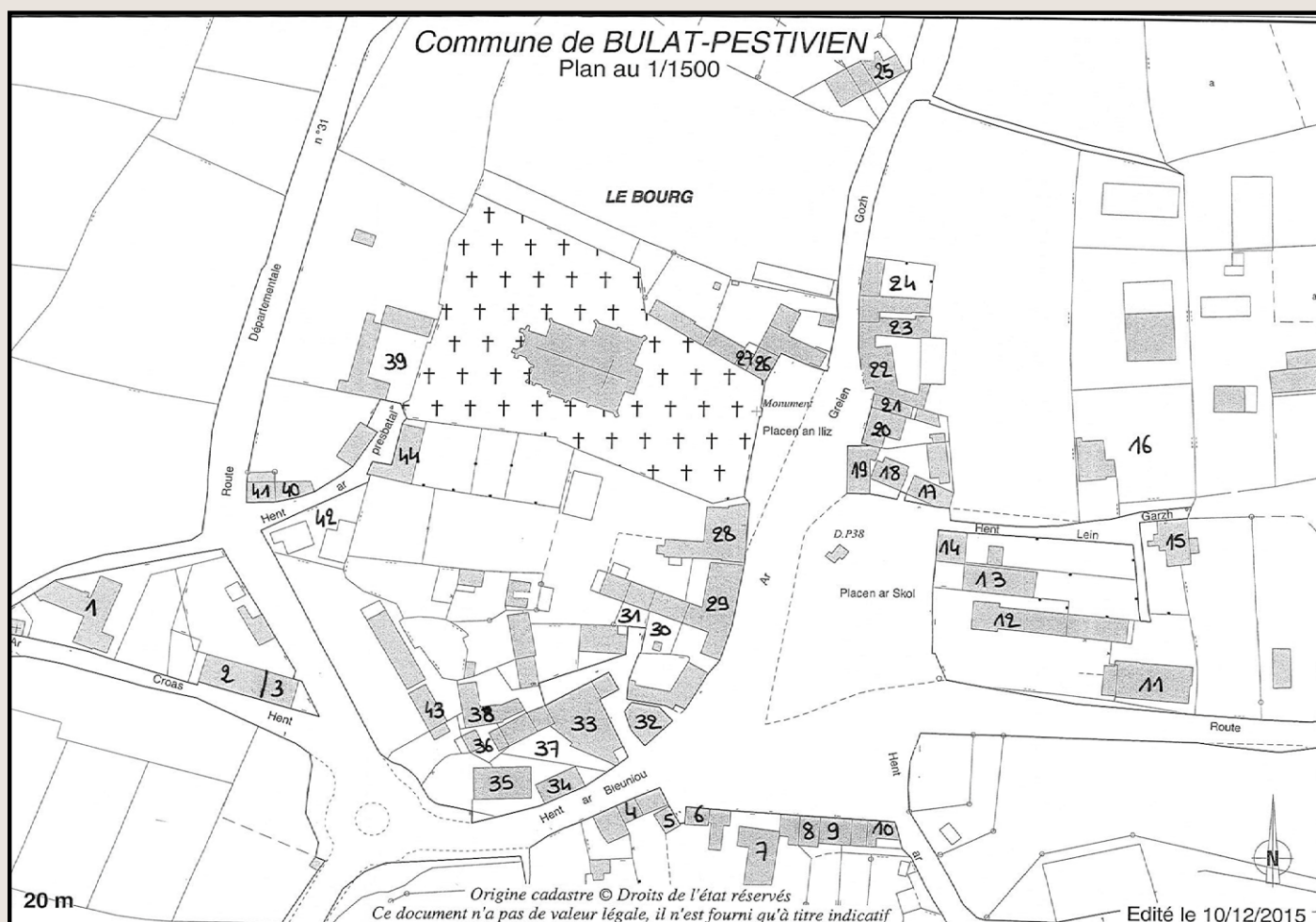
Primrose Lane Association Educative. An Nezert, Duault. 02 96 21 55 97



Le Ch'ty Coz
Emmanuelle et Flavien Dedryver
Café de pays, épicerie, brocante, animations
Soirées spectacles
Tél. 02 96 45 75 74

Un peu d'histoire

Activités dans le bourg en 1950



- | | |
|---|---|
| <p>1• Le couvent Congrégation des filles du Saint Esprit – Ecole privée de filles - Internat et cantine des garçons
Infirmière : Sœur Véronique puis Sœur Jeanine</p> <p>2• Salles de classes de l'école privée</p> <p>3• Tailleur de pierre : Louis MORVAN</p> <p>4• Couturière modiste : Anne-Yvonne LE COCQUEN</p> <p>5• Sage-Femme : Marianne THORAVAL</p> <p>6• Mairie</p> <p>7• Ecole Publique des garçons</p> <p>8• Mercerie – Tissus : Anne YVON</p> <p>9• Téléphoniste – Bistrot : Marianne et Henry LE CUDENNEC</p> <p>10• Repasseuse de Coiffes : Adèle et Philomène MORVAN</p> <p>11• Dépôt Totaliment – Pierrot MONTFORT</p> <p>12• Ecole publique des filles</p> <p>13• Garagiste – Jean JOURNAY</p> <p>14• Tailleur – Jean ROLLAND et Vente à domicile de vêtements de Travail : Marianne COJEAN</p> <p>15• Cidrerie – vente d'engrais – élevage de souris blanches – Yves CHAOUUDOUR</p> <p>16• Salle de danse MAZEO</p> <p>17• Boucherie Charcuterie : Louis MAZEO</p> <p>18• Epicerie : Marianne LE GRAET</p> <p>19• Café-Restaurant : Maria LE VERGE - Tailleur Ferdinand GUILY</p> <p>20• Vente de chaussons, claques, sabots – Tricoteuse : Anna LE VERGE</p> <p>21• Bureau de Tabac, Bimbeloterie : Léonie LE VERGE</p> | <p>22• Café Epicerie : François NICOL</p> <p>23• Boulanger : Ywan ROLLAND</p> <p>24• Autocar – François HERVE</p> <p>25• Forgeron : Jean LE BRIS</p> <p>26• Lavandière : Philomène LE GOFF</p> <p>27• Lavandière : Marianne GEORGELIN</p> <p>28• Café, Assureur agricole et ferme : Yves ROPARS</p> <p>29• Commerce Beurre et œufs : François CONNAN</p> <p>30• Sabotier : Prosper</p> <p>31• Accordionniste et grossiste en fruits : Louis LOZAC'H
Lavandière : Françoise PEILLET</p> <p>32• Café et vente de vins à domicile : Clémence et Jules PRIGENT</p> <p>33• Charron – Menuisier : Marcel LE VERGE</p> <p>34• Droguerie – Quincaillerie – graines – Cadeaux : Yvonne LE VERGE</p> <p>35• Cidrerie – Engrais – Bistrot – Concassage et triage de céréales : Yves HERVE</p> <p>36• Triage et Qualibrage de grains : Yves LE GLOANE</p> <p>37• Courtier en assurances : Marcel QUEMENER</p> <p>38• Autocar : Marie Louise CADIOU</p> <p>39• Presbytère – Curé : Léon HENRY</p> <p>40• Bourelrier : Jean CAIGNARD</p> <p>41• Sacristain – Crieur Public – Cordonnier : Yves LE MAY</p> <p>42• Charron et Menuisier Théophile LE VERGE</p> <p>43• Ferme : Marcel OMNES</p> <p>44• Ferme : Henri PRIGENT</p> |
|---|---|

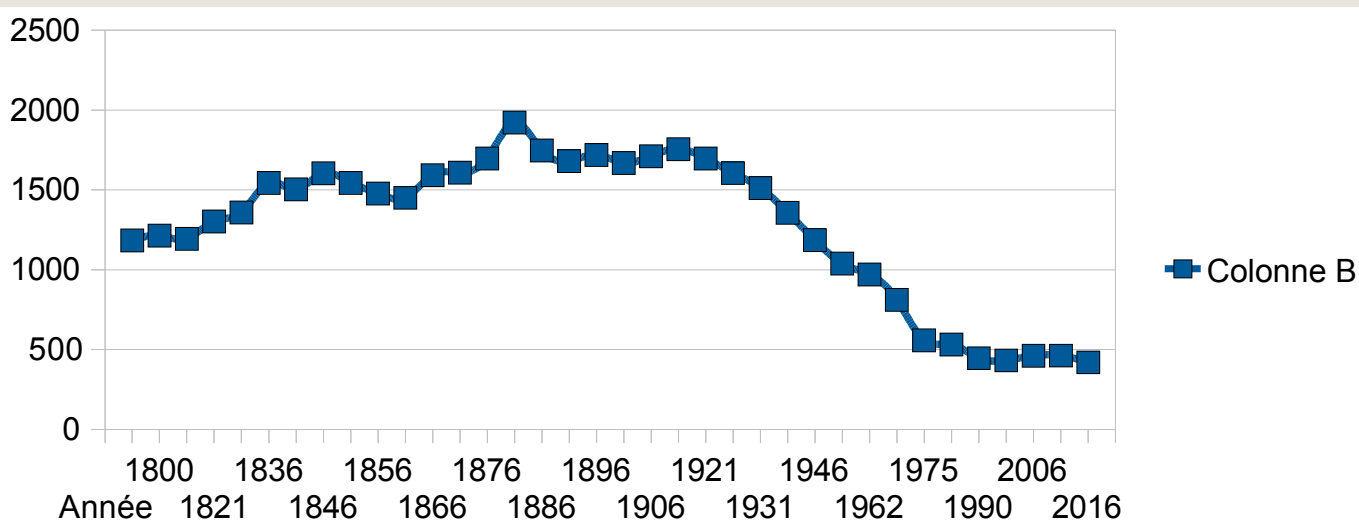
Source : Anne YVON, Jean KERMEN, Jean CHERMAT, novembre 2015



Démographie

Démographie

Année	1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851	1856
Nombre	1 183	1 213	1 193	1 303	1 358	1 543	1 503	1 603	1 544	1 478
Année	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906
Nombre	1 450	1 592	1 608	1 696	1 921	1 747	1 680	1 719	1 669	1 711
Année	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975
Nombre	1 755	1 697	1 605	1 512	1 357	1 186	1 038	970	812	658
Année	1982	1990	1999	2006	2011	2016	-	-	-	-
Nombre	531	446	432	461	462	420	-	-	-	-





Comité des fêtes

Le 20 Novembre dernier s'est déroulée la traditionnelle soirée des bénévoles à laquelle ont assisté 70 convives autour d'un repas servi par le café Le verger. Moment de convivialité, cette soirée aura été l'occasion de dresser un bilan moral et financier des activités du comité des fêtes sur cette année 2015.

Premier temps fort, le comité avait décidé de relancer le repas moules frites de début Juillet : avec 180 participants au repas, le public a répondu présent et apprécié la soirée, ce qui satisfait pleinement les membres du comité : repas qui sera reconduit en Juillet 2016.

Second temps fort, les 3 jours de fêtes patronales des 12, 13 et 14 septembre dernier, avec la traditionnelle foire aux chevaux du lundi qui fait la renommée de Bulat au-delà des frontières communales. Une fois n'est pas coutume la météo maussade est venue jouer les trouble-fêtes, pour autant le public a globalement répondu présent sur les 3 jours.

Le concours de boules du samedi ouvre les festivités : 38 doublettes engagées, participation en progression par rapport en 2014 ; la remise de prix sous forme de paniers garnis offerts par les commerçants locaux est appréciée des boulistes ; le concours du lundi perturbé par la météo aura rassemblé une cinquantaine de doublettes.

La soirée disco du samedi soir relancée l'année dernière n'a pas donné satisfaction sur le plan moral, et ne sera pas reconduite en 2016 !

L'association le 7 de St Nicodème a assuré l'animation du dimanche après midi après les vêpres : prestations remarquées malgré des conditions météo difficiles.

Le repas rôti frites du dimanche soir a connu une légère baisse de fréquentation mais elle reste satisfaisante avec près de 330 repas servis.

La journée du lundi, point d'orgue des 3 jours de festivités, articulée autour de la foire aux chevaux reste indéniablement un événement populaire.

Les éleveurs de chevaux ont répondu en nombre avec 115 poulains présentés : ils apprécient particulièrement l'organisation du concours mise en place il y a

2 ans, sur le plan sécuritaire ! Remerciements à Mr et Mme Blease qui mettent gracieusement leur terrain à disposition pour la bonne organisation de la foire.

Les déballeurs ont courageusement bravé le mauvais temps du lundi matin pour assurer le marché ambulant.

Le repas foire assuré par Christelle Coail aura connu la même fréquentation qu'en 2014 avec plus de 500 repas servis.

Les animations assurées par le comité sur cette année 2015 se soldent par un bilan financier à l'équilibre ; une situation financière saine du comité permettant d'entrevoir sereinement les animations 2016 et ainsi faire perdurer la traditionnelle foire aux chevaux et dors et déjà de prendre date pour la 270ème édition en 2017.

La soirée des bénévoles est surtout l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à la bonne organisation des 3 jours de fête et du repas moules frites et en premier lieu la centaine de bénévoles mobilisés à ces occasions : merci à vous !

Remerciements aux différents partenaires qui apportent un soutien financier ou autres contributions.

Remerciements à la municipalité pour le soutien logistique et la mise à disposition

du personnel communal pour l'organisation des fêtes.

Remerciements aux membres du comité pour leur disponibilité à la bonne organisation des fêtes !

Remerciements aux membres du bureau pour leur implication, leur investissement personnel, pour la bonne réussite des fêtes... notamment le lundi avec la foire aux chevaux et le marché ambulant !

Le bureau du comité sera partiellement reconduit pour l'année 2016, avec Anthony Pinson à la présidence, Pierrick Lozach à la vice présidence, Carole Guégan au secrétariat ; Corinne Caoulan continuera d'assurer l'organisation du marché ambulant. Le comité recherche une personne désireuse de s'impliquer dans l'organisation des fêtes en occupant le poste de trésorier !

Le comité lance également un appel aux personnes souhaitant participer à l'organisation des fêtes communales et ainsi intégrer les membres du comité !

Au nom du comité je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2016.

**Pour le comité des fêtes
PINSON Anthony**





l'Amicale Laïque Bulatoise

Voilà encore une année d'écoulée et pour l'amicale laïque une nouvelle année d'engagement auprès de l'école et des habitants de Bulat-Pestivien et des communes environnantes.

Tout d'abord, nous sommes heureux d'avoir pu créer une section gymnastique ; les cours du lundi, de 19h à 20h, sont ouverts à tous et redonnent du pep's aux personnes déjà inscrites. Nous avons aussi une section yoga, cours dispensés le jeudi de 19h30 à 21h et le vendredi matin de 9h30 à 11h.

Mais l'amicale laïque se mobilise avant tout afin que les enseignants puissent mener à bien leurs projets et que les enfants aient tous les mêmes chances.

Cette année nous retiendrons sur notre calendrier les dates suivantes : 11 décembre 2015 le Noël des enfants, 20 décembre 2015 le Marché de Noël, notre

vente de couscous en Mars, le 28 Mai 2016 notre randonnée gourmande et enfin le 25 juin 2016 notre kermesse.

En attendant de vous retrouver, passez de bonnes fêtes de fin d'année.





Amicale des Retraités

Notre Amicale a vu le jour en 1983, en témoignage la publication au journal officiel du 9 mai 1983

«Déclaration à la préfecture de Guingamp. **Amicale de Pestivien.** Objet : créer, développer les rencontres et les liens d'amitié entre les personnes âgées; les aider à résoudre leurs difficultés; les informer et les soutenir dans la recherche de solutions sur le plan administratif et social, et participer activement à la vie de la commune.»

Les retraités Bulatois dans leur grande majorité y ont adhéré et des activités ont été rapidement mises en place, marche, boules et cartes, gym...

Une petite exposition, essentiellement de photos, certaines récentes d'autres plus anciennes sera présentée le jour de l'Assemblée Générale et permettra de donner un aperçu du vécu du club de l'Amicale de Pestivien à l'Amicale des Retraités.

Nos motivations actuelles sont les mêmes, elles sont animées par les mêmes valeurs de générosité, d'amitié et de solidarité, elles aspirent au même but, celui de créer et entretenir le lien social, de développer la solidarité, de permettre les échanges et d'éviter ainsi l'isolement. Ce dernier point est encore plus essentiel à l'heure où toute la communication dans la vie quotidienne privilégie sms, mms, mail, laissant peu de place à l'échange oral.

Atteindre ces objectifs demande l'organisation d'activités variées, culturelles, physiques, sportives, nouvelles aussi quand des idées émergent. Elles doivent tenir compte des attentes de l'ensemble des adhérents et aussi des souhaits plus spécifiques exprimés par un petit nombre afin que chacun se sente bien dans le club.

Tout ceci devient réalisable grâce à la forte implication des volontaires au sein du club et au bon esprit qui y règne.

Il faut souligner que l'adhésion à Générations Mouvement facilite le fonctionnement du club qui bénéficie ainsi d'une

aide et d'un soutien dans beaucoup de domaines :

- Informations et Formations,
- Partenariat (Groupama,MSA, CA, Présence Verte,CLIC),
- Organisation de loisirs (spectacles,vacances),
- Avantages Aînés Ruraux.

D'autre part Générations Mouvement, représentant des seniors dans diverses instances, est très engagé dans la prévention du vieillissement, dans l'aide aux aidants et dans la réflexion sur l'adaptation de la société au vieillissement.

Après ces quelques considérations un peu générales, voici le calendrier des réalisations concrètes de l'année 2015. Elles furent nombreuses et demandèrent de l'investissement. Cela m'amène à adresser un grand merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contribuent à la bonne marche du club.

- **17 janvier** : Assemblée Générale : bilan de l'année 2014, élection de nouveaux membres au conseil d'administration et à l'issue de l'assemblée un bon repas dans une excellente ambiance grâce à l'animateur Roger qui mit beaucoup d'entrain et de bonne humeur.
- **15 février** : Fest Deiz animé par Vonnette et son orchestre, un succès.
- **7 mars** : Repas ragoût, participation en salle insuffisante, bonne vente à emporter.
- **24 mars** : Sortie en Baie d'Audierne, visite du Musée de l'Amiral suivie d'un excellent repas. Après-midi, promenade en petit train dans les champs de fleurs de la pointe de la Torche.
- **4 mai** : Marche et pique-nique en Bois d'Avaugour.
- **15 mai** : Chorale Chantacord au profit de la « Pierre le Bigaut ». Très bonne ambiance mais peu de recette.
- **Courant avril et mai** : vente de paniers gourmands, de porte-monnaie et de billets de tombola pour la « Pierre le Bigaut ». Résultat : 690 €.
- **18 juin** : le traditionnel cochon grillé et son succès habituel.

- **15 juillet** : Marche et pique-nique à Maë Carhaix.

Trêve estivale

- **1 septembre** : Sortie à Guerlédan. Retour par Bon Repos.
- **17 et 18 septembre** : Escapade en Anjou pour une petite vingtaine d'adhérents. Première sortie de 2 jours pour le club depuis « Paris et Versailles » en mai 2003. Une expérience encourageante.
- **Du 26/9 au 3/10 ou du 5/10 au 12/10** : Séjour à St Gilles Croix de Vie pour une dizaine de membres du club. Des séjours organisés par Générations Mouvement sur le plan départemental
- **9 novembre** : Spectacle à St Briec, salle Hermione « Voyage aux îles Polynésiennes » organisé par Générations Mouvement.
- **26 novembre** : Une potée pour rassembler tout le monde.

Les activités régulières :

Marche, le lundi de 14h à 16h puis goûter.

Gym de 10h45 à 11h45 et danse bretonne de 14h30 à 16h30 le mercredi.

Boules, cartes, jeux divers, deuxième et quatrième jeudis du mois.

Art floral : une fois par mois le vendredi de 14h à 16h.

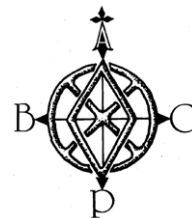
L'effectif actuel du club est de 110. Les nouveaux sont toujours les bienvenus. L'Assemblée Générale du 30 janvier est le bon moment pour nous rejoindre. Vous pourrez démarrer une ou plusieurs activités selon vos envies ou venir simplement dans la perspective de participer à un voyage.

En Janvier et novembre 2015, notre pays a été profondément atteint par des attentats horribles perpétrés par des barbares. Souhaitons qu'il ne connaisse plus jamais de telles tragédies et formules pour la nouvelle année le voeu que chacun, où qu'il soit, puisse vivre sereinement et librement.

BONNE ANNEE A TOUS
La présidente, Anne Rolland

Arts, Culture & Patrimoine de Bretagne

Musée du Manoir Breton~Stages & cours artistiques~Animations~Conférences
Manoir de Bodilio-22160 Bulat-Pestivien - Tél. : 02 96 21 87 81
Site Internet : <http://manoirbodilio.free.fr>



Sur le plan de la fréquentation, cette année 2015 s'achève sur un bilan plutôt décevant : seulement 380 visiteurs au total pour le musée et l'exposition temporaire

« Mondes étranges » ce qui ne représente que la moitié de la fréquentation de l'année 2014.

Les raisons de cette régression sont à chercher principalement dans un mois de juillet chaud et ensoleillé, ce qui a éloigné les vacanciers, de l'intérieur au profit du littoral ; le partenariat avec la Vallée des Saints de son côté n'a pas fonctionné comme l'année précédente, à cause de remaniements importants au sein de l'organisation de sa structure, et du fait de l'exode massif des touristes vers le lac de Guerlédan asséché ; enfin, les annonces de presse ont été défailtantes d'un bout à l'autre de la saison de la part de certains journaux.

Un point positif, toutefois, le Musée de la Mer de Paimpol nous a loué l'exposition « Fleuriot de Langle et l'expédition Lapérouse » pour six mois en 2016.

Les six premiers mois de l'année ont été consacrés à la réalisation de l'exposition temporaire.

Les stages artistiques ont continué de fonctionner de façon satisfaisante, avec une nouvelle discipline : la fresque classique sur enduit de chaux.

En août, à l'occasion de la fête St Gildas à Carnoët, j'ai fait, comme de coutume depuis trois ans, une conférence-projection sur le thème des mottes féodales, en partenariat avec Jean-Paul Rolland, pour une soixantaine d'auditeurs.

En juillet, deux émissions d'une heure ont été diffusées par RKB, sur l'exposition d'été, dans le cadre de « Chemin faisant » l'émission animée par Josette Duvivier.

Les Journées du Patrimoine, en septembre ont vu le passage de 130 visi-



teurs qui ont pu assister aux exposés sur le site manorial, durant les deux après-midi des 19 et 20 septembre.

Le 9 octobre, j'ai fait un exposé au collège N.D. de Guingamp sur l'expédition Lapérouse, pour des lycéens de seconde, à la demande de leur professeure d'histoire.

Les TAP ont repris pour les deux communes de Bulat et de Pont-Melvez, depuis la rentrée ; nous continuons de les assurer avec Monique Berryer et Sonya Henrionnet, pour une soixantaine d'élèves du primaire.

Une exposition des travaux des stagiaires en arts plastiques est visible au « Lapin Rouge » de Guingamp tout le mois de novembre.

Enfin je prépare une exposition pour l'été 2016 sur le thème des paysages bretons au XIX^e.

Nous souhaitons à tous les Bulatois une très bonne année 2016, de joyeuses fêtes dans la convivialité et la fraternité, au-delà et à l'encontre des noirs nuages qui peuvent obscurcir notre horizon.

M.Morel

La société de chasse

Comme tous les ans j'utilise ces quelques lignes pour vous faire part de la situation du cheptel gibier sur la société communale.

La population lapins évolue peu elle n'est présente que sur quelques îlots, les prélèvements sont raisonnés et une fermeture anticipée est appliquée.

Le lièvre est bien présent, son augmentation semble ralentir en cause peut-être la maladie, la prédation, les accidents. La part chasse était fixée à un prélèvement maximum de 8 lièvres : 5 auront été tués.

Le renard est présent, souvent en terre durant la période de chasse, le tir d'été permet de réguler l'espèce.

Le chevreuil est bien présent comme je le disais déjà l'année passée les prélèvements des différentes chasse de la commune me semblent excessifs mais

des dégâts justifieraient les attributions de tir !!!

Le cerf est présent sur la commune, à plusieurs reprises des groupes de 3 à 4 mâles ou femelles étaient vu cet été.

Pas d'attribution de tir pour cette saison, ceci devant permettre le développement de l'espèce.

Le sanglier est bien trop présent, de nombreux dégâts ont été constatés cet été, espérons qu'un nombre suffisant d'animaux sera prélevé durant le période de chasse. En cas de présence d'animaux n'hésitez pas à me prévenir, lors de la mise en place de culture nous faisons ce qui nous est autorisé pour limiter au possible les dégâts.

Pour la bécasse avec seulement un mois de chasse il est difficile de faire un bilan, sur novembre les passages de ce migrateur me semblent moyen.

L'ensemble des chasseurs de notre société vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2016 qui nous permette à toutes et à tous de continuer et de réussir l'ensemble de nos projets.

Bonne année à toutes et à tous,

**Pour la société,
Le Président,
Théophile Le Verge**



Association Herborescence

«Prendre le temps d'observer, de se questionner, de s'impliquer et de résister. Et résister c'est créer.»

Depuis une dizaine d'années, l'association Herborescence met en œuvre des activités culturelles associant l'ethnobotanique - étude des relations entre les sociétés et le végétal - et du cirque aérien en milieu naturel. Nous avons décidé d'impulser cette année un premier événement, le festival «Herborescence», sur la commune, les 26 et 27 septembre 2015, en partenariat avec de nombreuses associations.

L'espace d'un week-end le bourg et les alentours ce sont transformés en espace de diversité avec de la grimpe d'arbres, des descentes en rappel du clocher, des repas avec des produits locaux, de la décoration faite par une artiste ainsi que par les enfants du centre de loisir de Callac et de l'école de Bulat-Pestivien.

L'objectif était d'allier à la convivialité, des balades à thèmes et du «spectacle vivant» (théâtre, cirque, conte, musique...), des réflexions sur nos modes de vie qui nous éloignent de la nature, qui nourrissent une ignorance ou un mépris du vivant et qui génèrent de graves déséquilibres.

La conférence «changer de climat ou changer de société ?» a permis d'envisager des modes alternatifs d'organisation de la vie en société (autogestion, coopération...) et de résistance à un ordre du monde qui bafoue la diversité, essence même de la vie sur la planète.

Choses sérieuses pouvant aussi être abordées sur le ton de la rigolade comme la course de lenteur à vélo, gagnée par un monocycle imbatable et décidément bien lent !

Nous remercions les nombreux bénévoles qui ont permis à cet événement d'exister.

Par ailleurs, l'association propose sur le territoire des cours hebdomadaires de cirque aérien, de breton, des stages de cirque et danse en milieu naturel, des TAP (temps d'activité périscolaire), des spectacles, des balades ethnobotaniques et artistiques sur les savoirs locaux liés aux plantes.



Festival Herborescence sept. 2015



Spectacle au lac de Guerlédan
mai 2015

**Bonne Année
Biodivertissante
Bloavez Mat**

Contact

Association Herborescence
koad klæe 22160 Bulat-Pestivien cirquenature@live.fr
<https://sites.google.com/site/cirquenature/home/festival-herborescence>



Entente Sportive Pestivien

Les 2 équipes de l'ENTENTE SPORTIVE PESTIVIEN sont montées durant la saison 2014-2015. L'équipe A, 8ième au classement en D2 pense se maintenir avec le soutien d'Eric LE DU comme coach. L'équipe B en D3, a plus de difficulté malgré le coaching de Jérôme HERVE.

Comme vous le savez, le club de football organise 3 repas dont celui du moules-frites co-organisé avec la société de chasse de Maël-Pestivien.

- REPAS CREPES : 13 Février 2016 à la salle des fêtes de Bulat-Pestivien
- REPAS COUSCOUS : 27 Mars 2016 à la salle des fêtes de Maël-Pestivien
- REPAS MOULES-FRITES : 13 Août 2016 à la salle des fêtes de Maël-Pestivien

L'ENTENTE SPORTIVE PESTIVIEN, tient à remercier tous les bénévoles d'être présents tous les dimanches ainsi qu'aux repas.

Les licenciés et le bureau de l'E.S.PESTIVIEN, vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année 2015 !

BIEN SPORTIVEMENT

Les co-présidents,
LE COGUIEC Yoann et ROUDAUT Martin
Jean-Baptiste

Association des Amis de la Chapelle Sainte Anne

L'association s'est mobilisée cette année (comme elle le fait depuis maintenant 33 ans) pour améliorer la Chapelle Sainte Anne et ses abords.

La fontaine (avec ses différentes fleurs) a eu le droit aux soins minutieux et assidus de quelques volontaires. A signaler un nouveau panneau indicateur de cette fontaine placé dans l'enclos face à la grande porte du fond de la Chapelle.

L'édifice religieux a subit également des

travaux de restauration. Deux portes ont été changées : le grand portail du fond et la porte d'accès.

A l'intérieur, le plancher de la sacristie qui donnait des signes de fatigue a été remplacé par un solide béton.

Tous ces travaux se font grâce à la générosité des nombreux participants à nos différentes manifestations.

Merci à tous.

L'association des Amis de la Chapelle Sainte Anne vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.



Obérénoù Bulad

L'activité de peinture va reprendre au mois de janvier. Les participants se réuniront le mardi après-midi à la salle de la marie.

Le premier rendez-vous aura lieu le 5 janvier à partir de 14h jusqu'à 16h. Il n'y aura pas d'intervenant extérieur, chacun viendra avec son expérience et son talent et partagera avec ses camarades. Il y a pour

le moment 6 participants, nous pouvons aller jusqu'à 10, au-delà nous serons un peu à l'étroit. Venez nous rejoindre, l'ambiance est bonne, la convivialité assurée,

Pour plus renseignements,
Pour anglaise : Brenda Hayes
02 96 45 73 96 - brenadahayesph@gmail.com
Pour le Français : M. M Auffret
02 96 45 78 85

Bien entendu le patchwork continue, il a lieu un jeudi sur le deux et est encadré par Sheila (02 96 21 64 22)

A toutes et a tous nous souhaitons une très bonne année 2016

Brenda Hayes

Nouvelle activité

Anne Le Brigant, « La Bergerie de Bulat »

C'est au bout d'une route sinueuse et bordée de talus boisés que l'on découvre le village de Gwaremm Guelleg ; quelle que soit la saison, le lieu est enchanteur. Anne et son mari Timothée, musicien professionnel, ont choisi de vivre à Bulat et d'y travailler. Ils aiment son paysage bocager, son côté un peu sauvage et sa vie sociale. Ayant acheté un corps de ferme en 2012 avec du terrain et l'idée d'un projet agricole, ils se sont installés et ont augmenté la surface cultivable. Anne a pris le temps

de connaître ses terres, d'arpenter les chemins creux, de se sentir chez elle avant de se lancer et de créer « La Bergerie de Bulat ». Mariés le 12 septembre dernier, c'est ensemble qu'ils ont rénové la maison et bâti la bergerie.

L'envie d'élever des moutons est ancienne, tout comme la relation à Bulat, qui date de l'enfance. Anne a choisi l'élevage ovin dans le cadre de son BTS agricole obtenu au Rheu en 2009. C'était un peu une découverte, mais très vite son choix s'est confirmé, notamment au contact de François et Yvette Clément à Trémargat. Ce qui lui a plu ? C'est l'ambiance de bergerie, les odeurs, la période de mise bas et bien sûr les brebis. Consciente du travail que cela représente, Anne a effectué de fréquents séjours en Lozère, pays du mouton, pour parfaire sa formation. Son stage de Licence, elle l'a accompli sur les landes de Locarn, en participant à un projet expérimental de mise en place d'un pâturage ovin.

Les 115 brebis sont arrivées en juillet dernier sur la ferme de 24 hectares et les agnelages sont prévus pour la mi-janvier et jusqu'au printemps. Anne travaillera avec l'abattoir de Rostrenen, un boucher assurera la découpe. Dès le printemps les

merguez et la viande d'agneau bio seront vendues en direct aux particuliers et à des bouchers professionnels. Une ombre cependant : récemment, on leur a volé un râtelier circulaire en galva, une clôture électrique et un enrouleur de fil dans un champ proche de la route. Ils ne veulent cependant pas se laisser décourager par cet acte malveillant.

Anne et Timothée sont confiants en l'avenir, les projets tout comme le travail ne manquent pas !



Revue de Presse



Le repas du CCAS

Le président du comité des fêtes, Mme le maire, M. le curé, Mme la députée. et M. le sous-préfet.



La municipalité offre un dictionnaire aux cm2



Monseigneur Moutel lors de la procession sur la colline